



Paris, le 8 février 2013

Taxe d'apprentissage 2013

Contribuez à la formation de vos futurs collaborateurs en information et en documentation

Madame, Monsieur,

Au sein du CNAM, notre mission est de former les professionnels de l'information-documentation de demain. Vos futurs collaborateurs peut-être !

Depuis plus de 60 ans, notre offre de formation assurée par des intervenants du terrain, s'est sans cesse renouvelée pour s'adapter à la réalité du monde de l'entreprise.

Des jeunes issus de toute filière universitaire apprennent un métier en un an pour certaines de nos formations. Ils sont opérationnels dès leur diplôme obtenu.

Maîtriser et gérer l'information est un défi que l'entreprise doit relever.

En nous attribuant un versement dans le cadre de la taxe d'apprentissage, vous soutiendrez notre effort constant d'améliorer la qualité de nos formations et encourager l'innovation par le recrutement de nouveaux enseignants professionnels. Vous nous permettrez aussi de développer nos équipements.

En vous remerciant de l'attention que vous avez portée à notre demande et de la confiance que vous souhaitez peut-être nous témoigner.

Bien cordialement,

Ghislaine CHARTRON
Directrice du Département CITS
Ecole Management et Société du CNAM
Responsable de l'INTD